



Mis à jour en août 2024

# LICENCE ÉNERGÉTIQUE ET FLUIDES DU BÂTIMENT

Diplôme délivré par le CNAM  
Intitulé officiel : Licence Sciences, Technologie, Santé  
mention génie civil parcours Énergétique et fluides du bâtiment

En partenariat avec  
**le cnam**

EN ALTERNANCE

**SUR  
1 AN**  
15 JOURS CFA  
15 JOURS  
ENTREPRISE

Certifié par le  
Conservatoire national  
des arts et métiers



## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le/la titulaire de la licence énergétique et fluides du bâtiment sera capable de :

- Concevoir et dimensionner des équipements techniques de bâtiment (fluides, systèmes énergétiques) afin de répondre au cahier des charges du projet
- Établir des notes de calcul, des schémas techniques, des plans ou des maquettes des éléments techniques de conception et de dimensionnement des ouvrages et des équipements
- Piloter les études d'exécution et de synthèse, afin de communiquer aux différents acteurs de la phase travaux les plans (les maquettes) et les plannings d'exécution
- D'appliquer les méthodologies BIM afin d'assurer l'échange des données numériques entre les intervenants
- D'appliquer les méthodologies et réglementations en vigueur dans le domaine de la thermique, du fluidique et de l'enveloppe du bâtiment

## POURSUITE D'ÉTUDES

- Master (initial ou alternance)
- École d'ingénieurs génie thermique et énergétique, électrique, maintenance et énergie renouvelable

## ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

- Chargé-e d'études en thermique et fluides du bâtiment
- Chargé-e d'affaires
- Responsable exploitation / maintenance
- BIM Manager

## CONDITIONS D'ADMISSION

Justifier d'un niveau Bac+2 dans une spécialité technique ou scientifique en rapport avec la formation : DUT génie thermique et énergie ou génie électrique et énergie, L2 ou L2 pro. sciences de l'ingénieur, BTS maintenance des systèmes énergétiques ou fluides énergies domotique Adulte avec 5 ans d'expérience professionnelle (sous statut de stagiaire de la formation continue).

**Prérequis exigés :** aucun

### CONTRAT

**APPRENTISSAGE**



Être âgé-e  
de 16 à 29 ans

**PROFESSIONNALISATION**



demandeur  
d'emploi à partir  
de 26 ans

## CALENDRIER

Entrée possible de septembre à début novembre. Nous consulter pour les prochaines dates de session.

**DURÉE** 510 heures

## TARIF

1/ en alternance : formation financée par l'OPCO. Selon le niveau de prise en charge, un complément de financement (reste à charge) est demandé à l'entreprise.  
2/ financement personnel : nous contacter.



## CONTENU DE FORMATION

### Unité d'Enseignement commune

- Harmonisation
- Communication professionnelle
- Anglais professionnel

### Unité d'Enseignement Technique

- Thermique, acoustique, mécanique des fluides
- Thermique du bâtiment
- Acoustique du bâtiment
- Audit énergétique
- Chauffage, ventilation, climatisation
- Systèmes énergétiques du bâtiment
- Électricité du bâtiment
- Management de projet BIM
- Bâtiment intelligent
- Gestion d'affaires en thermique du bâtiment
- Innovation et transitions dans le BTP (formation à distance)

### Lieu d'exercice de l'activité

Bureaux d'études et exécutions en CVC (Chauffage Ventilation Climatisation), grands groupes d'énergétique, services techniques de maintenance en énergétique, traitement d'air ou réseau de chaleur, ...

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de théorie et de pratique

- Présentiel
- Distanciel

## ÉVALUATION

- Contrôle continu
- Examen blanc
- Contrôle en Cours de Formation
- Mises en situation
- Mémoire / soutenance
- Positionnement
- Examen final ponctuel

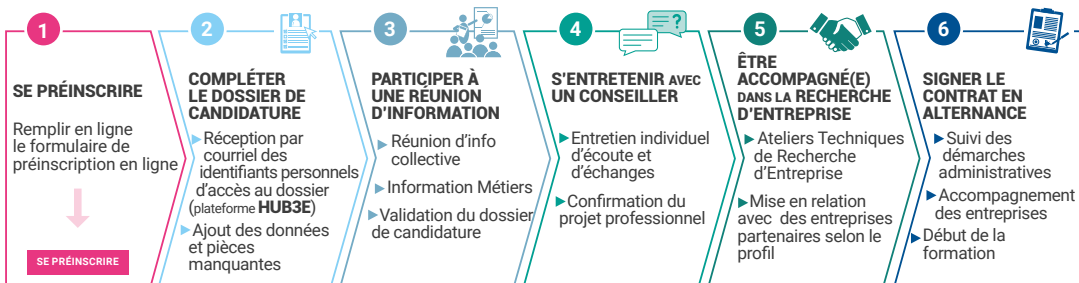
## HANDICAP

Site accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. Accès à la formation et adaptation : contacter le référent handicap sur [mission.handicap@fdme91.fr](mailto:mission.handicap@fdme91.fr)

## MODALITÉS D'OBTENTION

- Diplôme accessible sous forme globale pour les candidats issus de la voie de l'apprentissage.
- Diplôme accessible sous forme progressive par capitalisation de blocs de compétences pour les candidats individuels ou issus de la formation professionnelle et de la VAE.

## Inscription sur [www.facmetiers91.fr](http://www.facmetiers91.fr)



délai d'accès : 3 semaines entre la préinscription et l'admission de la candidature